



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accès réglementé en préfecture  
0971249182238-2022-1207-VI-DEL-2022-208-DE  
Date de télétransmission : 14/12/2022  
Date de réception préfecture : 14/12/2022

Date de convocation : 1<sup>er</sup> décembre 2022

Délibération n° VI-DEL-2022-108

Date d'affichage : 1<sup>er</sup> décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 24

Votants : 34

**Objet : Avances sur subventions 2023 : CASC, CCAS, Caisse des Ecoles**

L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire.

## ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire
M.	Fouad	EL M'KHANTER	2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
M.	Joseph	ZOGBA	Conseiller municipal
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Maxime	MARCELIN	Conseiller municipal
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère municipale

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Gilbert DALLERAC représenté par Mme Françoise PYBOT, Mme Maïram SY représenté par M. Dramane KEÏTA, M. Patrick JULISSON représenté par Mme Paola LEROY, Mme Nathalie PABOUDJIAN représentée par Mme Fatos KEBELI, Mme Sana AABIBOU représentée par Mme Elisabeth DELAGE, Mme Emmanuelle ROYERE représenté par M. Mostefa GHENAÏM, Mme Sabah AÏD représentée par Mme Claude MASURE, M. Joël NOLLEAU représenté par M. JOSSO, M. Tarik MEZIANE représenté par Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG,

ETAIENT ABSENTES : Mme Kadiatou LY, Mme Clotilde DOUARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sana AABIBOU.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget primitif principal de l'exercice 2022,

VU l'avis de la Commission « Stratégie Financière et Fonctions Support » en date du 29 novembre 2022,

**CONSIDERANT** que pour assurer un niveau de trésorerie suffisant pour le fonctionnement du CCAS, de la Caisse des Ecoles, et du CASC, et leur permettre d'assumer les dépenses obligatoires relevant de leur activité (rémunérations, accompagnement social, actions éducatives...) dès les premiers jours de 2023, il est proposé d'attribuer des avances sur les subventions qui seront votées au budget primitif principal 2023.

Après en avoir délibéré, par 30 voix pour et 4 voix contre (MM. Hillaire, Corbel, Mmes Binet-Dézert, Commeignes),

- Approuve les avances sur les subventions 2023 au CASC et CCAS, et à la Caisse des Ecoles, comme suit :
  - CASC avance de 28 000 €
  - CCAS avance de 830 050 €
  - Caisse des Ecoles avance de 165 000 €
- Dit que les crédits nécessaires au financement de ces dépenses seront inscrits au budget primitif principal de l'année 2023.

  
Franck MARLIN  
Maire d'Etampes